

ANNONCE DE VENTE D'UN VEHICULE AUDI A6 (2013) DE L'AMBASSADE D'ESPAGNE

Versión 2.0 TFSI

Description générale

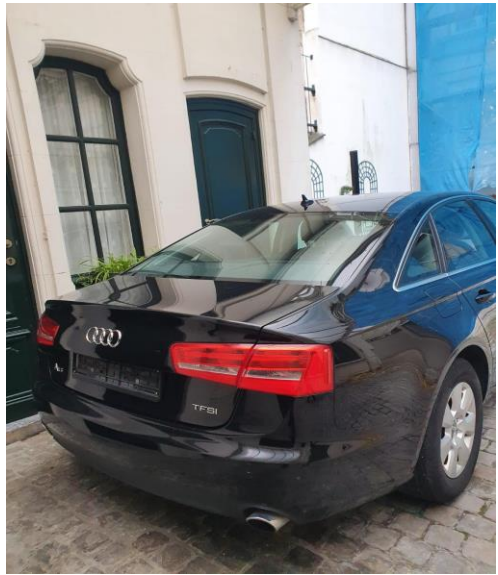
Montant minimum de l'offre	10.000,00 €
Prix final	Meilleure offre
N° de châssis	WAUZZZ4G3EN008688(01)
Kilométrage	64.245 Km
Date d'immatriculation	26/06/2013
Lieu	Embajada de España en Bélgica Rue de la Science 19, 1040 Bruselas

Remarques

- La vente sera effectuée à la personne qui présente la meilleure offre. Les intéressés devront présenter une offre selon la procédure décrite à la fin de ce document.
- Les frais liés à l'immatriculation et nationalisation du véhicule seront pris en charge par l'acquéreur

Caractéristiques

Transmission	Manuel 6 vitesses
Cylindrée	1984 cm ³
Puissance	180 CV (132Kw)
Combustible	Essence
Traction	Avant
Sièges	5
Couleur extérieur	Noir





Procédure pour la présentation de l'offreⁱ

- Les personnes intéressées de voir le véhicule devront envoyer leurs coordonnées personnelles de contact à l'adresse mail emb.bruselas@maec.es
- Les visites auront lieu les jours ouvrables du 07 janvier au 27 janvier inclus, entre 9h et 17h de lundi à jeudi et entre 9h et 14h30 vendredi.
- Les visiteurs devront montrer leur document d'identité ou passeport à l'agent de sécurité.
- Les offres devront être remises personnellement sous enveloppe fermée au ou par courrier postal, à l'adresse suivante :

Ambassade d'Espagne
Rue de la Science 19
1040 Bruxelles

- La référence suivante sera indiquée sur l'enveloppe :

Offre pour voiture WAUZZZ4G3EN008688(01) (à l'attention du Conseiller, chargé des Affaires Administratives)

- L'offre devra contenir:
 - Le nom de la personne physique ou juridique qui présente l'offre
 - L'adresse complète
 - Un numéro de téléphone de contact
 - Le montant en euros de l'offre
 - Signature de la personne qui présente l'offre ou du représentant.
- La date limite de présentation d'offres est le 31 janvier 2025 inclus.

- Les offres reçues seront envoyées au Ministère des Affaires Étrangères espagnol, qui prendra une décision. L'Ambassade d'Espagne contactera ensuite la personne physique ou juridique sélectionnée.

Bruxelles, le 02 janvier 2025.